



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## DELIBERATION

### N°2012-134 du 02 octobre 2012

#### **OBJET : Cafés Création d'entreprises / Convention triennale**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 02 octobre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 26 septembre 2012, en la salle du Conseil sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 31 jusqu'à la délibération n°2012-120  
32 à partir de la délibération n° 2012-121 et jusqu'à la délibération n° 20102-144  
31 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de pouvoirs : 1 jusqu'à la délibération jusqu'à la délibération n° 2012-144  
2 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de votes : 32 jusqu'à la délibération n° 2012-120  
33 à partir de la délibération n° 2012-121

*M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** Mme Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2012-121), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n° 2012-144) Mme Claude JIMENEZ, Mme Mirelle FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de promotion, coordination et gestion des actions de développement économique d'intérêt communautaire,

**Considérant** que le projet « Cafés Création d'Entreprises » a été mis au point avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes Alpes, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes et la Plateforme Initiative Grand Briançonnais Embrunais et est coordonné par la Communauté de Communes du Briançonnais,

**Considérant** que sa mise en œuvre nécessite l'intervention de personnels spécialisés dans le domaine de la création d'entreprise, pour l'animation des séances d'information,

**Considérant** que ce projet a été financé par le programme européen Leader porté par le Pays du Grand Briançonnais pendant une période de 18 mois prenant fin au 30/10/2012 et que ce soutien financier ne peut être renouvelé,

**Considérant** le bilan de cette période, soit environ 300 participants aux 47 séances organisées, la cinquantaine d'entreprises immatriculées et la soixantaine d'emplois créés,

**Considérant** que cette action est une réponse efficace à un besoin réel de notre territoire, que cette action est structurante pour l'accompagnement des créateurs d'entreprises, qu'elle a créé une synergie entre les structures qui accompagnent les entreprises, et qu'il serait dommageable de ne pas la poursuivre,

**Considérant** que ce projet s'inscrit dans le cadre du développement du pôle d'innovation économique du Briançonnais ALTIPOLIS, et de sa pépinière d'entreprises,

**Vu** l'avis favorable de la commission Développement économique en date du 12 septembre 2012,

**Vu** l'avis favorable des membres du Bureau en date du 18 septembre 2012,

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- Approuve le projet de convention de partenariat pour la mise en œuvre des "Cafés création d'entreprises" annexé à la présente,
- Autorise le Président ou son représentant à signer cette convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes Alpes, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes et la Plateforme Initiative Grand Briançonnais Embrunais.
- Autorise le Président à demander auprès de la Région Paca, et du Conseil général des Hautes-Alpes des subventions au taux le plus élevé possible pour financer cette opération

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : 05 OCT. 2012

Date affichage : 09 OCT. 2012